

### Cheese

The cheese TRQ access level has been fixed since 1979 at 45,000,000 lbs or 20,411,866 kg. Under the provisions of a December 1995 Agreement between Canada and the European Union, 66% of the TRQ is allocated to cheese imports from the European Union and 34% to non-EU sources. In 1998 within access commitment permits were issued for 20,622,769 kg.

### Buttermilk

The buttermilk TRQ access level is 908,000 kg, all of which was used. The entire TRQ is reserved for imports from New Zealand. Supplementary import permits for market shortages were issued for 184,665 kg. Supplementary import permits for powdered buttermilk for re-export were issued for 60,068 kg.

### Fluid Milk

The fluid milk access level was 64,500 tonnes, which represents estimated annual cross-border purchases by Canadian consumers. The goods are imported under *General Import Permit No. 1 - Dairy Products for Personal use*.

### Skimmed and Whole Milk Powder and Animal Feeds

The TRQ access level for these commodities is zero. Supplementary import permits for re-export were issued for 4,196 kg of skimmed milk, 4,474,959 kg of whole milk powder and 10,092 kg of animal feeds.

### Fromage

Le niveau d'engagement d'accès pour le fromage est établi, depuis 1979, à 45 000 000 livres ou 20 411 866 kg. Selon les dispositions de l'accord de décembre 1995 entre le Canada et l'Union européenne, 66 % des quantités pouvant être importées sont attribués à l'Union européenne et 34 % aux pays hors-UE. Des licences d'importation sous régime d'accès ont été délivrées pour 20 622 769 kg.

### Babeurre

Le niveau d'engagement d'accès pour le babeurre est de 908 000 kg. Le contingent tarifaire, qui a été entièrement utilisé, est exclusivement réservé aux importations depuis la Nouvelle-Zélande. Des licences supplémentaires d'importation visant à combler des pénuries sur le marché ont été délivrées pour 184 665 kg. Des licences supplémentaires d'importation de babeurre en poudre pour réexportation ont été délivrées pour 60 068 kg.

### Lait liquide

Le niveau d'engagement d'accès pour le lait liquide était de 64 500 tonnes, ce qui reflète les achats annuels estimatifs outre-frontière effectués par les consommateurs canadiens. Ce produit est importé en vertu de la *Licence générale d'importation n° 1 - Produits laitiers pour usage personnel*.

### Lait écrémé, lait entier en poudre et aliments pour animaux

Le niveau d'engagement d'accès pour ces produits est établi à zéro. Des licences supplémentaires d'importation pour réexportation ont été délivrées pour 4 196 kg de lait écrémé, 4 474 959 kg de lait entier en poudre et 10 092 kg d'aliments pour animaux.